

**51ème Conférence des Coordinations Locales
Jeudi 12 février 2026 de 13h30 à 15h00**

**Prochaines conférences : le lundi 16 mars de 13h30 à 15h00,
le jeudi 30 avril 2026, le lundi 1^{er} juin et le jeudi 2 juillet de 13h30 à 15h00**

1113 inclusions au 2 février 2026

Participants : Audrey PALAZON (Nîmes), Laëtitia VALENSISI et Valérie DECHEZELLE (Marseille), Sylvie LEONARD (Epinal), Marion NOËL (Ardennes), Aline LOPEZ (Perpignan), Julie Pichery et Mireille ROZE pour l'ECNP.

Excusées : Céline Flanquart et Claire LELEU (Dainville), Mélissa LEBOISSETIER (La Roche)

Ordre du jour :

- Les actualités PEGASE
- Développement du réseau
- Vos questions

Points évoqués

- *La Cnam continue de financer les forfaits pegase comme avant,*
- *A la rencontre de PSI DEV,*
- *Vos retours d'expérience pour développer votre réseau*

Actualités du programme

Point PCR le financement des forfaits pegase est pérennisé jusqu'à la bascule dans le PCR, vos comptes sont informés du nouveau couloir ouvert. Nous sommes toujours en attente des décrets du PCR, qui est en cours de réalisation.

Un nouveau comité stratégique a été nommé par le gouvernement, son conseil scientifique sera dirigé par la professeure Céline Gréco, afin de mieux orienter les décisions à venir.

Proposition de rencontrer l'équipe PSI DEV depuis avril 2021, cette équipe pluridisciplinaire du pôle de pédopsychiatrie de l'hôpital La Candélie à Agen met en œuvre un programme d'évaluation et de suivi individualisé du développement des enfants vulnérabilisés. Nous vous proposons de les inviter lors d'une prochaine CDP pour partager les retours d'expérience des 2 dispositifs. Les coordinatrices présentes valident l'idée, Mireille se charge de transmettre l'invitation.

Développement du réseau

Pour coopter un professionnel de santé, comment présentez-vous PEGASE, quels outils utilisez-vous ?

Perpignan : Organisation d'une réunion avec le réseau de l'association des psychomotriciennes pour leur expliquer le programme Pegase. Actuellement, les coordinatrices semblent moins convaincues, car il n'y a pas de repères clairs pour répondre à leurs préoccupations.

Il est essentiel de rappeler que le dispositif Pegase continue de fonctionner et que l'offre de soin psychique sera même améliorée dans le PCR. En effet, les bénéficiaires ont actuellement droit à 15 séances de suivi avec un bilan inclus. Le PCR lui propose un bilan financé à hauteur de 140 € pour les psychomotriciens, avec 1 à 12 séances par an, renouvelables une fois. De plus, pour les psychologues, un bilan psycho à 120€ et il y a un maximum de 12 séances renouvelables de 6 séances. Les fiches synthétiques métier ont été remises à jour, elles seront jointes au CR. Ce sera rappelé aux psycho et psychomot lors de leur prochaine CDP.

Jusqu'à la transition vers le nouveau système, les financements resteront inchangés. Il est crucial de bien continuer à conventionner avec les professionnels. Les psychomotriciennes peuvent intervenir au sein de la structure, ce qui constituerait un atout. Pour cela, elles auront besoin d'un local adapté, équipé du matériel nécessaire.

Être présent dans l'établissement permettra à la psychomotricienne de s'acclimater aux enjeux de la protection de l'enfance et de créer des liens avec d'autres professionnels, ce qui est un véritable avantage pour le suivi des enfants, il y a moins de déplacements pour aller aux rdvs, c'est plus confortable pour les bébés et les professionnelles.

Les médecins rencontrent des difficultés car ceux qui travaillent dans le réseau Cocon ne souhaitent pas qu'il y ait de doublons avec le dispositif Pegase. Rappel : Il ne doit pas y avoir de concurrence entre ces deux réseaux. Le réseau Cocon est principalement axé sur la prématurité, avec des bilans effectués à l'âge corrigé, tandis que Pegase se concentre sur la triple vulnérabilité sociale, sanitaire et du parcours, avec des bilans réalisés à âges fixes. Si un enfant a besoin de deux bilans en même temps, le bilan réalisé dans un des dispositifs doit être transmis à l'autre pour assurer une continuité des soins et éviter la redondance. Dans les 2 cas les préconisations de soins seront mises en œuvre.

La question se pose donc : combien de temps un médecin doit-il consacrer à chaque enfant ? Cela dépend de l'âge de l'enfant, car par exemple, jusqu'à 3 ans, il peut y avoir jusqu'à 15 bilans, chacun nécessitant environ 45 minutes.

Actuellement, 4 jours par mois sont dédiés aux bilans médicaux pegase à Perpignan. Il serait judicieux d'explorer la possibilité de collaborer avec les médecins de la PMI pour développer un réseau qui prenne en charge les enfants sortant de l'IDEA. Il est important de respecter le principe du volontariat et de ne pas imposer cette collaboration, et les assurer de commencer par quelques enfants, ne pas les laisser croire qu'ils vont avoir 40 enfants à suivre.

Nîmes : depuis son arrivée en novembre, la coordinatrice se concentre sur l'orientation vers les maisons de santé qui regroupent plusieurs professionnels. Il serait bénéfique d'aller à leur rencontre pour leur expliquer le programme en détail et établir des relations de collaboration.

De plus, des contacts ont été établis grâce aux familles d'accueil, ce qui permet de créer un réseau de psychologues et d'autres professionnels par le biais du bouche-à-oreille. Cependant, la PMI n'a pas encore été sollicitée, ce qui pourrait être une opportunité à explorer pour renforcer le soutien

aux enfants et aux familles. En interne, une réunion aura lieu en mars pour faire un point licence, attend ce temps d'échange pour solliciter les professionnels de santé

Charleville : envoie le livret de présentation et le livret médecin par mail, sollicite les maisons de santé ou les cabinets individuels, n'hésite pas à relancer par téléphone, propose de se déplacer pour les rencontrer. A sollicité un gros cabinet du secteur nord, 2 ou 3 médecins pourraient être intéressés.

Épinal : l'initiative d'envoyer une lettre type rédigée par les puéricultrices, la cheffe de service et la coordinatrice aux maisons de santé des Vosges et de Meurthe-et-Moselle a été très efficace.

Concernant le développement des supports, la création d'une vidéo sur le programme Pegase pourrait effectivement être un outil très utile. Il serait également judicieux de présenter la vidéo réalisée pour les parents, car cela peut aider à sensibiliser et à informer, elle est simple et claire. De plus, l'utilisation des guides disponibles dans la communauté de pratique pourrait renforcer la diffusion des informations sur Pegase.

Marseille : la méthode de travail axée sur les échanges par mail et les contacts téléphoniques semble porter ses fruits. Utilise le livret de présentation (utiliser la version mise à jour).

Nous vous transmettrons en pièces jointes **les différents livrets de présentation mis à jour**, ils peuvent être utilisés pour communiquer avec les professionnels de soins, mais également apporter du sens en interne, par exemple quand des AP ou des puéricultrices ont des missions pegase avant d'avoir été formées, leur transmettre le guide maternant permet d'expliquer pourquoi elles renseignent les échelles, qui le fait, à quel moment, etc. Sinon on perd l'essence qualitative du programme. N'oublions pas les tutos présents dans votre CDP (espace dédié sur le site). La vidéo aux parents peut là aussi être aidante.

Questions

Comment communiquer aux partenaires pour les tenir au courant de la situation actuelle de Pégase car ils sont sensibilisés par les infos sur les réseaux ? On pourrait publier un post dans lequel on dirait que Pegase continue et le PCR reprend certaines de ses fonctionnalités. Les coordinatrices demandent de communiquer sur les réseaux pour rassurer les professionnels Pegase.

Concernant les conventions arrivant à échéance, il est en effet pertinent de préparer un avenant pour les prolonger. Cela garantira la continuité des services et des financements pendant la transition vers les nouvelles modalités du programme. A valider avec vos hiérarchies.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

Rappel de votre mot de passe : segapecoordo

**Prochaines conférences : le lundi 16 mars de 13h30 à 15h00
le jeudi 30 avril 2026, le lundi 1^{er} juin
et le jeudi 2 juillet toujours de 13h30 à 15h00**